

Envoi par courriel

Québec, le 23 septembre 2011

Madame Catherine Ayotte  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction de l'expertise et de la faune, des forêts et du territoire  
456, avenue Arnaud  
Bureau 103  
Sept-Iles Québec G4R 3B1

**Objet : Projet de poste aux Outardes et lignes de raccordement à 735 kV.**

Madame

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique tenue le 15 septembre dernier sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires.

Un participant à l'audience publique a mentionné à la commission que le caribou des bois se trouvait dans la zone d'étude du promoteur alors que l'étude d'impact n'en fait pas mention.

1. Quelle est l'aire de répartition du caribou des bois dans la région d'implantation du projet ? Si cette espèce s'y trouve, est-ce que le projet est susceptible de l'affecter ?
2. Lorsque des superficies des forêts du domaine de l'État pour lesquelles des contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier sont octroyés subissent un changement d'usage qui rend impossibles les activités de foresterie, est-ce que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune demande des compensations pour les travaux sylvicoles qui y ont été effectués ou la perte de possibilité forestière ? Si oui, est-ce que les compagnies qui ont exécuté les travaux ou leurs droits de coupe sont dédommagés ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 27 septembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission